

Modalités financières

Le Conseil d'Administration du collège Jacques Mauré de Castelginest a approuvé le 7 novembre 2019 l'appariement entre le collège et l'établissement Escuela 2 à La Canyada (Valence, Espagne). Le coût du voyage est fixé à **183.00 euros** par élève.

Je m'engage à verser à l'intendance du collège cette somme en **1, 2 ou 3 versements**.

L'intégralité du règlement (remise de tous les chèques ou des espèces) doit être effectuée dès que possible et en tout état de cause, impérativement avant le 15 janvier 2020, directement auprès de l'intendance.

Le ou les chèques seront établis à l'ordre du COLLEGE DE CASTELGINEST en indiquant au dos du (ou des) chèques :
-le nom du voyage (appariement Espagne)
-le nom, le prénom, la classe
-le mois d'encaissement du chèque

Pour toute difficulté liée au paiement, je note qu'il m'est possible de prendre contact avec l'intendance du collège pour l'attribution d'une aide exceptionnelle dans le cadre du fond social. Cette démarche doit être entreprise le plus rapidement possible.

Je déclare avoir été informé que ne pourront prendre part au voyage que les élèves pour lesquels l'intégralité des versements (ou attribution d'aide du fond social) aura été effectué.

Date et signature (indiquer l'identité) :